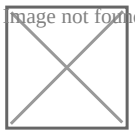

Acte d'Huissier injonction et commandement aux fins de saisie ven

Par **patou05**, le **25/11/2013** à **18:06**

Bonjour,

J'ai reçu le 20 Novembre 2013, une injonction et [/b][/b]commandement aux fins de saisie ventes (titre exécutoire non encore signifié)avec délai de huit jours
Nature
Dépens antérieurs (doit de plaidoirie) 13,00 €
Coût du présent acte 50,00 €
Mon Avocat m'a demandé 2 chèques à l'ordre de la CARPA.
Quels sont les risques, puis je être saisi pour une telle somme.
En vous remerciant de votre réponse;
Bien cordialement.
Patou05

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés